

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 21 mars 2019

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un mars à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Jean-Paul CHASSAING, Maire.

Étaient présents : BREHAULT Thomas, Lucette CARSAC, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, Bénédicte HEISER, LACOUT Guy, Pauline MOREAU, SEBAA Stéphane, François TAURAND, VARIER Sylvain.

Absents/Excusés :

Secrétaire de séance :

Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° CM21032019-05 <u>OBJET</u> Affectation des résultats 2018 et VOTE du Budget 2019 de l' ASSAINISSEMENT.
--

Le Compte administratif 2018 de l'Assainissement faisant apparaître un excédent de fonctionnement de **67 428,13 €**, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter :

- la somme de **38 127,59 €** à la section d'investissement,
- la somme de **29 300,54 €** à la section de fonctionnement et de voter le budget 2018 de l'Assainissement :
-

Le budget communal 2019 s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Fonctionnement	44 740,54 €
Investissement	179 182,37 €

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 22 mars 2019.

Le Maire,
Jean-Paul CHASSAING.